

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°36 du 24 août 2012

PARTIE PERMANENTE
Marine nationale

Texte n°28

DÉCISION N° 0-15010-2012/DEF/EMM/ROJ
portant dissolution de l'échelon de démantèlement de Nîmes-Garons.

Du 10 juillet 2012

ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE : *bureau « réformes, organisation et affaires juridiques ».*

DÉCISION N° 0-15010-2012/DEF/EMM/ROJ portant dissolution de l'échelon de démantèlement de Nîmes-Garons.

Du 10 juillet 2012

NOR D E F B 1 2 5 1 2 9 0 S

Texte abrogé :

Décision n° 0-12115-2011/DEF/EMM/ROJ du 13 mai 2011 (BOC N° 24 du 17 juin 2011, texte 7 ; BOEM 113.5, 590.1.3).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 113.5, 590.1.3

Référence de publication : BOC N°36 du 24 août 2012, texte 28.

Art. 1er. Les opérations de fermeture de l'ex-base aéronautique navale de Nîmes-Garons se terminent. L'échelon de démantèlement de Nîmes-Garons sera dissous le 31 août 2012.

Art. 2. La décision n° 0-12115-2011/DEF/EMM/ROJ du 13 mai 2011 portant création de l'échelon de démantèlement de Nîmes-Garons est abrogée à la date de dissolution.

Art. 3. La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le vice-amiral d'escadre,
sous-chef d'état-major « ressources humaines »,*

Olivier LAJOUS.